

l'administration. En l'occurrence, il s'agit d'un point ajouté en dernière minute à l'ordre du jour, sur lequel je n'ai donc pas eu la possibilité de poser des questions en section. Chaque fois que nous abordons le sujet en section, il nous est répondu que des efforts seront faits pour les prochains dossiers. Or tel n'est pas le cas.

M. le Bourgmestre.- Simplement, je propose à l'opposition d'être participative et d'adresser ses remarques à l'administration, pas de faire son travail.

Dossiers de Mme l'échevine Persoons

- Accord de la section.

Mme Nagy.- Je souhaiterais intervenir sur le point 165 (réaménagement du Rempart des Moines). Je me réjouis de ce que le contrat de quartier Jardin aux Fleurs participe à l'opération.

Dans ce type d'aménagement, il faut viser la simplicité d'usage et d'entretien afin de pérenniser le projet. Je me réjouis de la plantation de nombreux arbres dans ce quartier qui en manque cruellement.

Mme Persoons, échevine.- Il s'agit d'un projet de grande qualité reposant sur un budget limité (250.000 €). Il a été conçu avec les habitants des cinq blocs, dans l'espoir que ceux-ci respectent les lieux. Bien entendu, nous avons prévu les moyens nécessaires pour en garantir l'entretien.

Question orale de Mme Nagy concernant « l'évolution de la vitesse commerciale des bus et des trams de la STIB et, complémentairement, les projets à réaliser en voirie pour améliorer la circulation des transports en commun de surface »

Mme Nagy.- La Ville de Bruxelles refuserait de prendre les mesures nécessaires pour accroître la vitesse commerciale des véhicules de la STIB, en particulier dans le Pentagone. Qu'en est-il ? Quelles mesures avez-vous prises pour améliorer la situation ?

Mme Ampe, échevine.- Je suis d'accord sur la nécessité d'améliorer la circulation des bus et des trams de la STIB en surface. Cependant, une telle amélioration ne doit pas se limiter à la circulation en surface des bus et des trams ; elle doit viser tous les modes de transport : piétons, vélos, voitures, camions, bus ou trams.

Pour cette raison, nous ne pouvons pas, pour le moment, répondre de manière positive à la demande de la STIB d'équiper les carrefours avec feux de signalisation d'un système de télécommande donnant aux trams et bus une certaine priorité de passage.

Dans le cadre du nouveau plan de circulation, nous travaillons sur un « Intelligent Traffic Light Control System » à même de fluidifier le trafic. La possibilité de laisser à la STIB le contrôle des feux de circulation doit, donc, encore être examinée.

Quant aux autres projets, la Ville de Bruxelles a demandé des précisions à même de démontrer que de telles mesures déboucheraient sur une circulation routière plus fluide des trams et des bus. La STIB ne peut, en l'absence de chiffres, nous fournir cette information. Sur la rue Royale, un tel système de commande des feux existe déjà, mais nous attendons la preuve de ce qu'il a amélioré la circulation de tous les modes de transport.

Pour que tous ces modes de transport soient impliqués dans le projet, la Région de Bruxelles-Capitale et la STIB seront représentées au comité d'accompagnement du plan de circulation.

Mme Nagy.- Je ne pensais pas que des réponses de ce type étaient encore possibles ! Cela fait 30 ans qu'en Région bruxelloise, il est convenu que la priorité doit être donnée aux bus et trams. Or Mme Ampe m'annonce qu'elle ne croit pas dans ce principe. Elle attend la preuve de ce que le système de commande des feux ne nuit pas aux voitures... J'y vois une régression. Les libéraux ne cessent de reprocher aux transports publics leur manque d'efficacité, mais ils refusent de prendre les mesures qui permettraient de les rendre plus performants. C'est un scandale ! Pour encourager le transfert modal, il faut que les trams et les bus circulent dans de bonnes conditions. Or aucune priorité n'est accordée à cet aspect. Je trouve cela lamentable. J'espère que ni le Collège, ni le sp.a, ni le PS ne soutiennent ce type de réponse d'un autre âge.

Mme Ampe, échevine.- Selon moi, madame Nagy, vous avez peur des chiffres. Nous voulons simplement objectiver la situation, sans le moindre préjugé. J'attends que le modèle de la Région donne des résultats probants avant d'y adhérer.

Les flux de piétons sont considérables dans la Ville, et il faut aussi en tenir compte.

Mme Nagy.- Je vous rejoins sur ce dernier point, mais la politique de la STIB visant à améliorer la vitesse commerciale de ses véhicules date des années 90. Rien de nouveau, donc. Vous soumettez à une énième étude des éléments qui sont connus depuis une trentaine d'années. J'espère que des décisions seront prises avant la fin de la législature !
